

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 11 FEVRIER 2025**

TRAVAUX ET ACHATS EFFECTUES :

Cartes cadeaux du personnel et des bénévoles de la médiathèque : 1500€.
Location nacelle Kiloutou pour installation et enlèvement des décorations de Noël : 1115.71€
Entretien et réparation des équipements concernant la Salle des 2 Lys : 924.60€
Complément de vaisselle pour la location de la salle : 240.36€
Remplacement de l'éclairage complet du bar salle des 2 Lys : 377.54€
Participation de la commune pour le CLSH / ALSH de Saint-Venant pour l'année 2024 : 18 020€.
Réalisation et distribution du Bulletin Municipal : 2098€.
Distribution du Colis à nos 111 Aînés pour un coût de 2220€.
Remise en état des barrières de l'école.
Remplacement des phares à l'église.
Pose d'un sonomètre digital à la salle des fêtes : 390€
Fabrication de barrières « inondations » pour les rues Gavrelle et ruelle du Bac de l'Avé Maria.
Entretien et remplacement des haies au cimetière : 260€.
Uniformisation des plaques de rues réalisées par la société Clicompo pour un coût de : 565.60€

TRAVAUX PREVUS :

Rechargement du chemin entre la rue Duriez et rue Delattre.

DELIBERATIONS :

Approbation du Compte de gestion 2024 de la commune et du CCAS par l'ensemble du Conseil Municipal.
Pour la modification du tableau des emplois.
Pour la modification statutaire CABBALR « Création d'une centrale d'achat intercommunale ».
Pour les subventions concernant la rénovation de l'ancienne salle des fêtes.
Encaissement de deux chèques dons.
Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.
Pour la signature d'une nouvelle convention CLSH – ALSH avec la mairie de Saint-Venant.

VOTE DES SUBVENTIONS 2025 :

Le conseil Municipal a décidé d'octroyer au titre de l'année 2025 les subventions suivantes :

- Souvenir Français : 100€
- Croix Rouge : 60€
- Lutte nationale du cancer : 60€
- Restaurants du Cœur : 50€
- Associations caritatives : 150€
- ADATEEP : 50€
- DDEN : 20€
- Coopérative scolaire : 300€
- APE : 400€
- SSIAD Lestrem : 50€
- SPASAD Rely : 150€

ECOLE :

Toute personne désirant inscrire son enfant à l'école peut se rapprocher des services de la mairie avant le vendredi 16 mai, muni du livret de famille et du carnet de vaccination de l'enfant.

SECURITE :

Monsieur Yannick Delalleau a pris ses fonctions de garde champêtre dans la commune depuis le 10 février.

COLLECTE DECHETS VERTS :

Le lundi matin à partir du lundi 7 avril jusqu'au vendredi 15 novembre 2025.

OCTOBRE ROSE :

Plusieurs personnes de la commune se sont proposées pour créer des objets, des réalisations au crochet, ou toutes autres idées au profit d'Octobre Rose. Le principe serait que les personnes volontaires se rencontrent régulièrement en atelier. Si vous souhaitez faire partie de cette belle initiative, n'hésitez pas à transmettre vos coordonnées en mairie soit par téléphone au 03/21/27/52/06, soit par mail : mairie-stfloris@nordnet.fr

MANIFESTATIONS A VENIR :

Dimanche 09 mars : Passage de la ronde du Bas-Pays 2 dans la commune de 7h30 à 13h00 : randonnée cycliste.

Samedi 15 mars : Nettoyons la nature : Rendez-vous devant la mairie à 09h00.